

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-58Item](#)Marie Moret à Henry Herth, 16 avril 1897

Marie Moret à Henry Herth, 16 avril 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (112r, 113r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henry Herth, 16 avril 1897, consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46650>

Copier

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Herth, Henry \(18..-19..\)](#)

Lieu de destination48, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris

Description

RésuméAccuse réception des bottines envoyées par Henry Herth. Envoie un chèque de 50,95 F. Envoie une paire de bottines à réparer et la nouvelle paire de bottines sur laquelle elle demande qu'un cuir soit monté le long de la couture. Commande une nouvelle paire de bottines exactement semblables aux précédentes ; description du modèle souhaité.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Personnes citées [Offroy et Cie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 10/10/2023

Nîmes 16 avril 1897
 14 rue Bonaparte
 Nîmes (Gard)

Monsieur Henry Herth,

J'ai l'honneur de vous confirmer
 ma lettre du 13 courant et de vous
 accusar réception de la note de
 même date, ainsi que des bottines
 annoncées.

Ci-joint je vous envoie en
 un chèque N° D 49764, valeur
 50 francs, payable sur M. H. Oppen,
 Guillard et Cie Paris, le solde
 de votre facture du 13 courant;
 Veuillez m'en accusar réception.

— Je vous adresse aussi, en colis
 postal recommandé :

1^{re} la paire de bottines noires
 flanelle N° 216 512 à laquelle

je vous prie de faire la même
 réparation que celle que vous
 m'avez ordonnée : c'est à dire
 monter un cuir le long de
 la couture.

2^o la paire de bottines
 noires, tige étoffe, N° 217 446,
 afin qu'un cuir aussi soit
 monté le long de la couture,
 sans attendre que l'étoffe soit
 usée. 14 rue Bonaparte

— Je vous prie, en outre,
 Monsieur de me faire statuer
 et de m'adresser ici le plus
 tôt possible, une nouvelle
 paire de bottines tige chevreau
 exactement semblables à la
 paire N° 217 517 que j'ai
 reçue hier. N'oubliez pas de donner
 pas moins de hauteur à l'em-
 peigne, le pied gauche est trop
 juste.

Faites donc ces bottines
 tige chevreau glacé, 18 millimètres,
 laques droites vernies, talons
 bas double semelle liège
 rebordante sur deux
 formes et ne mesurant
 pas moins de :

longueur 288 millimètres
 largeur 100 "

Emploies aussi hauteur qu'au
 pied droit de la paire N°
 217617 la dernière reçue.

= Je vous serais bien obligée,
 Monsieur, si vous pourriez
 faire monter sans retard
 le cuir aux cantures de la
 paire N° 217486 (les nœuds)
 et me les retourner sans
 retard.

Je vous remercie à

l'avance de ce que vous
 pourrez faire pour cela,
 et vous prie d'agréer,
 Monsieur, mes civilités
 parfaites

Marie Gadin

14 rue Bourdaloue

Vmes (Gard)